



Parc Technologique et Environnemental

Route des Salins - 34140 MEZE

TÉL : 04 67 51 00 53

FAX : 09 70 32 11 11

contact@ardam.fr

www.ardam.org



B.A.P.A.A.T.
Découverte de l'Environnement,
Kayak de mer Randonnée pédestre et VTT
Option : Loisirs de Pleine Nature

L'ARDAM propose, du **22 septembre 2015 au 30 Juin 2016** un Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien de la Jeunesse et des Sports (BAPAAT), diplôme d'Etat de niveau V.

Cette formation, **financée par le Conseil Régional LR** dans le cadre du Programme Régional Qualifiant 2015 a pour but de former à :

- L'encadrement et l'animation
- La sensibilisation à la protection de l'environnement
- L'accompagnement pour la pratique de : la randonnée pédestre, VTT et kayak de mer

Le déroulement se fait sur le principe de l'alternance selon le mode d'organisation pédagogique des Entrées et Sorties Permanentes. La formation complète est d'une durée de 800h en centre de formation et 700h en entreprise soit 1500 h au total. Les stagiaires admis à la formation font un positionnement en début de formation afin de déterminer leurs parcours de formation (modules et durée).

METIER ET DEBOUCHES PROFESSIONNELS

***Le métier** : assistant animateur : animateur kayak, animateur randonnée pédestre, animateur VTT, animateur environnement, animateur de pleine nature, animateur de loisirs...

L'animateur Bapaat encadre et anime un public sur une activité (3 supports sportifs kayak de mer randonnée pédestre et VTT, et 1 support socioculturel : l'environnement) sous la responsabilité d'un cadre de niveau supérieur de qualification.

***Le secteur professionnel** : le titulaire du B.A.P.A.A.T. peut travailler dans les bases nautiques, les offices de tourisme et syndicats d'initiative, les campings et villages de vacances, les associations de valorisation du patrimoine et de l'environnement, les stations thermales, les bases de plein air, les services jeunesse et sports de collectivités, et d'une manière générale toutes les structures faisant la promotion des loisirs de pleine nature...

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module I : Animer une activité

- Pratique sportive : Randonnée pédestre VTT et kayak de mer
- Gestion de l'effort et aspects sécuritaires
- Formation aux premiers secours PSC1
- Pédagogie et animation
- Connaissance de l'environnement naturel et humain, patrimoine

Module II: Communiquer, informer, accueillir

- Environnement socioprofessionnel
- Expression et communication
- Anglais

Module III : Vie et fonctionnement de la structure

- Eléments de comptabilité
- Droit et réglementation
- Informatique

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Formateurs de l'ardam et intervenants professionnels des partenaires de l'action

- Comité Régional de Canoë Kayak Languedoc Roussillon
- Le Merlet

DATES DES PERIODES DE STAGE EN ENTREPRISE

- Du 12/10/2015 au 30/10/2015
- Du 30/11/2015 au 11/12/2015
- Du 18/01/2016 au 29/01/2016
- Du 08/02/2015 au 26/02/2016
- Du 04/04/2015 au 06/05/2016
- Du 08/06/2015 au 24/06/2016

Durées et lieux possibles de sorties en randonnée pédestre VTT Kayak de mer

*Randonnées pédestres : 10 journées St Guilhem le Désert, St Jean de Buèges, Mourèze, Pic Saint Loup, Mas d'Agre, Séranne Roc Blanc

*VTT : 15 journées vallée de l'Orb, Etang de Thau, Salagou et Bessilles

*Kayak de mer : 20 journées entre octobre 2015 et mai 2016 sur la base de Palavas ou de Mèze
Les lieux de randonnées sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés par les formateurs.

Dates d'évaluation des Niveaux de Pratique Personnelle des supports sportifs

- Randonnée pédestre : Lundi 7 Mars 2016, repêchage le lundi 09 Mai 2016
- VTT : Vendredi 1er Avril 2016, repêchage le Jeudi 19 Mai 2016
- Kayak de mer : 22 Mars 2016, repêchage le 26 mai 2016

LIEUX DE FORMATION

La formation se déroulera à l'ardam à Mèze

La partie kayak se déroulera sur la base de Palavas et à Mèze

Les randonnées pédestres et le VTT se dérouleront sur différents lieux héraultais.

PUBLICS CONCERNES

- Les publics demandeurs d'emploi orientés par un prescripteur (pôle emploi, MLI, services sociaux du Conseil Départemental, CIDF, Cap emploi ...)
- Les salariés

Ayant un projet professionnel dans le secteur d'activités

Les candidats doivent avoir réussi les sélections.

Des allègements sont possibles de même que l'accès à la VAE.

Un candidat déjà titulaire du BAPAAT peut obtenir la certification d'une ou plusieurs options ou supports techniques.

PRE REQUIS ET TESTS DE SELECTION

Pré-requis :

- être âgé de 18 ans minimum,
- pas de condition préalable de diplôme
- un bon niveau de pratique personnelle dans les supports sportifs est conseillé

Tests de sélection aux supports sportifs

- Fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique et l'encadrement du VTT, de la randonnée pédestre et du kayak de mer
- Pour passer le test de Kayak de mer les candidats devront fournir une attestation sur l'honneur (ou par un maître-nageur) indiquant qu'ils sont capables de nager 25 mètres et de s'immerger.

Dates et lieux des convocations	Horaires des convocations	Nature des convocations	Observations
Lundi 14 septembre 2015 Ardham à Mèze	9h30/11h	Présentation de la formation à l'ARDAM	Les candidats doivent se munir de la carte d'inscription « Pole Emploi » et la fiche de prescription.
	11h/17H30	Entretien individuel pour évaluer les motivations du candidat par rapport à son projet professionnel Test lié à l'animation.	Les candidats doivent se munir : <ul style="list-style-type: none"> - d'un CV, - d'une lettre de motivation, - de la copie de leurs diplômes - et d'une liste complète de leurs expériences sportives
Mardi 15 septembre à l'ARDAM à Mèze	9h/10h	*Test technique d'endurance avec une course à pied de 5 000 m	Les candidats doivent se munir : <ul style="list-style-type: none"> - d'une paire de chaussures de sport (running) - d'une tenue de sport (short tee-shirt) - d'une bouteille d'eau - d'un casse-croûte (barres énergétiques ou autre)
	10h/12h	Test de maniabilité VTT (en alternance avec l'entretien)	d'une paire de baskets pour le test de maniabilité VTT
	13H30/16H	Test de kayak de mer Base de kayak de Palavas les flots (covoiturage possible)	Les candidats doivent se munir d'une tenue de rechange intégrale et d'un casse-croûte

Pour information, pour obtenir le diplôme Bapaat kayak de mer les stagiaires doivent valider en piscine leur capacité à effectuer un parcours de 100m en natation en nage libre, départ plongé

avec 2 immersions de 3 mètres et le remorquage d'un mannequin sur 15 mètres (avant fin d'année 2015).

En fonction des conditions météorologiques, les tests sportifs prévus le 15 septembre 2015 pourront être reportés.

Les kayaks de mer et vélos VTT sont fournis aux candidats stagiaires pour les tests de sélection et la formation, seuls les équipements vestimentaires sont à la charge des stagiaires.

COÛT POUR LES STAGIAIRES



Demandeurs d'emploi :

Coût pour les stagiaires pris en charge à 100 % par la Région LR : 7 784 €

Attention des frais de déplacement sont à prévoir à la charge du stagiaire

Salariés du secteur public ou privé : nous consulter pour un devis

VALIDATION

Contrôle continu

Le diplôme du BAPAAT se valide en contrôle continu. Les domaines de compétences se valident à l'ARDAM par l'équipe pédagogique et en structures d'accueil par les tuteurs de stage, au fur et à mesure du déroulement de la formation et en respectant la progression individuelle des candidats. Les candidats doivent également passer l'attestation de premiers secours (PSC1) proposé par l'ARDAM dans le cadre de la formation en partenariat avec les Pompiers de Mèze.

Evaluation des Niveaux de Pratique Personnelle (NPP) : environnement-kayak de mer-VTT - randonnée pédestre

Ces 4 supports sont validés par un jury extérieur. Le candidat est évalué sur son NPP par un jury de la DRJSCS (printemps 2016)

La Mise en Situation Professionnelle (MSP)

Chaque stagiaire propose à la DRJSCS de venir l'évaluer en situation réelle d'animation face à un public. Cette animation doit porter sur l'environnement avec un support sportif randonnée pédestre VTT ou kayak de mer. Cette MSP doit être proposée par le stagiaire à la DRJSCS pendant ses stages de fin de formation entre le 4 avril et le 24 juin 2016.

Examen final

La DRJSCS délivre en démarrage de l'action au stagiaire un livret de formation comprenant une partie administrative et une partie pédagogique.

Dans cette dernière partie le candidat devra rassembler l'ensemble de ses validations : 19 domaines de compétences à valider avant la présentation le 29 Juin 2016 à un jury terminal de son livret de formation complété et de son dossier professionnel : dossier (rapport de stage) retraçant le parcours du candidat au sein de la ou des structures où il a effectué sa formation pratique.

Le diplôme du BAPAAT est délivré par la DRJSCS aux candidats ayant présenté et validé l'ensemble des épreuves.

RECOMMANDATIONS AUX STAGIAIRES BAPAAT :

L'équipe pédagogique souhaite que les futurs stagiaires aient conscience d'un certain nombre de points liés à leur engagement à cette formation

La mobilité fait partie intégrante du parcours formation : enseignements de kayak dispensés sur les bases de kayak de Palavas Sète et Mèze (sessions regroupées par 2 jours), randonnées pédestres et VTT réalisées sur le territoire de Thau ou dans l'arrière-pays, stages pratiques dans différentes structures plus ou moins éloignées du domicile...Cela signifie de nombreux déplacements et parfois de l'hébergement.

L'assiduité et la ponctualité sont indispensables. Les RV donnés par les formateurs (départ en randonnée à telle heure à tel endroit par exemple) doivent être respectés pour la bonne gestion du groupe.

Les aspects matériels : les stagiaires doivent posséder un minimum de vêtements adaptés aux activités sportives :

Pour la Randonnée pédestre : chaussures de marche ou de type footing/tennis, coupe-vent, pantalon de sport, sac à dos sport de 30 litres, boussole.

Pour le VTT : prévoir 1 cuissard, des baskets, casque, 1 kit de réparation (avec chambre à air, démonte pneu, rustines, pompe et dérive chaîne)

Pour le Kayak : coupe-vent et polaire, shorty ou long John / combinaison

(les formateurs kayak pourront vous conseiller lors des premières journées de formation pour des achats d'occasion à petits prix) ces équipements seront OBLIGATOIRES pour les jours de navigation hivernale.

Il est très fortement conseillé aux stagiaires de prendre la licence kayak de mer dans le club de leur choix pour s'entraîner et parvenir à valider leur Niveau de Pratique Personnelle en mars 2016. Cette licence dont le coût est de 52€ environ (hors cotisation club offerte) pourra-t-être prise en charge par le comité régional.

L'investissement personnel

Les stagiaires doivent valider au printemps 2016 leurs Niveaux de Pratique Personnelle en kayak de mer en randonnée pédestre et en VTT, ce qui nécessite un travail personnel important en dehors des temps de formation. Les stagiaires doivent également acquérir beaucoup de connaissances et compétences : animation, environnement, pédagogie ;...au cours de la formation et s'investir dans les stages pratiques afin de se professionnaliser et valider leur diplôme.